Un syndicat qui informe
Un syndicat responsable
Un syndicat utile

L'actualité DGFIP et Fonctionnaires
Ministère des Finances
139 Rue de Bercy 75572 Paris Cedex
unsadgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr
01 44 97 33 41 / 01 44 97 33 38
MOBILISES pour nos missions !
MOBILISES pour nos emplois !
MOBILISES pour nos salaires !

Analyse de l'Unsa du document d'orientations stratégique du DG

Le directeur général, Jérôme FOURNEL, a publié sur Ulysse un document de dix pages présentant ses « orientations stratégiques dans le cadre de la démarche de contractualisation ».

Ce n'est pas l'UNSA DGFiP qui va lui reprocher cette démarche que nous réclamons depuis plusieurs années. *En effet, définir des lignes directrices claires permettra à tous les agents de connaître l'avenir de leurs missions et l'impact sur leur vie professionnelle (organisation du travail, règles de gestion, qualité de vie au travail) mais aussi sur leur vie personnelle (localisation).*

À la lecture des sept premières pages, nous aurions même pu dire : « Jusque là tout va bien ! ».

En effet, comment ne pas souscrire aux principes énoncés :

- moderniser la gestion fiscale pour un impôt établi et recouvré plus simplement ;
- renforcer la lutte contre la fraude ;
- conforter la DGFiP dans son rôle d'opérateur de référence de la fonction financière et comptable publique et développer son rôle de conseil.

Certaines remarques répondent même à des demandes que nous formulons depuis de nombreuses années :

- un mode de pilotage et de management rénové ;
- une simplification de nos modes de fonctionnement ;
- une gestion RH plus personnalisée, souple et valorisant au mieux l'engagement de chacun ;
- assurer la qualité de vie au travail.

L'UNSA DGFiP appelle également à une réflexion sur les missions et les métiers qui doivent s'adapter aux évolutions de la société sans pour autant laisser quiconque sur le bord du chemin.

Même ce que le directeur général appelle les «orientations stratégiques transverses» recoupent des revendications de l'UNSA DGFiP.

Nous demandons nous aussi :

- *un dialogue social rénové et constructif ;*
- *un renforcement de l'égalité professionnelle ;*
- *le maintien d'un haut niveau de qualification technique et la valorisation de l'expertise ;*
- *le renforcement de la formation continue ;*
- *l'accélération du développement du télétravail et du travail à distance ;*
- *une meilleure reconnaissance de l'engagement et des réussites collectives ;*
- *un renforcement de l'association des agents à la définition des orientations ;*
- *la mise en place d'un plan de rénovation de nos applications informatiques ;*
- *des marges de manoeuvre pour les chefs de service.*

Malheureusement, c'est dans la mise en oeuvre de ces orientations que se trouvent nos différences d'appréciation.

Pour l'UNSA DGFiP, le nouveau réseau de proximité ne répond pas aux attentes de nos concitoyens quant à l'accès aux administrations en général, et à la DGFiP en particulier.

La nature même de nos missions fait que seul un contact direct, et ce quel que soit le canal utilisé (accueil physique, téléphone, courriel), avec un agent de la DGFiP formé permet d'assurer le meilleur service à l'usager.

Ce n'est pas en multipliant les points de contact dans des structures dont on ne connaît pas la pérennité que la présence de notre administration dans les territoires va s'améliorer.

Ce n'est pas en recrutant des contractuels pour 6 mois ou un an que la DGFiP va s'ouvrir sur l'extérieur.

Ce n'est pas en donnant toujours plus de pouvoir aux directeurs locaux

que les 4900 suppressions d'emplois à venir d'ici 2022 seront compensées.

Ce n'est pas en délocalisant certains services « pour contribuer à l'équilibre des territoires » que l'administration va répondre aux aspirations des agents, ou au maintien des compétences.

Certaines questions méritent pourtant d'être abordées *(organisation territoriale de la DGFiP, relation de l'administration centrale avec le réseau, accompagnement et mobilité des cadres) mais dans le cadre d'un dialogue social apaisé et d'une démarche concertée incluant l'ensemble des agents.*

Au final, ce document d'orientations stratégiques n'est pour l'instant rien d'autre qu'un discours bien écrit.

Tout ce qui concerne la qualité de vie au travail, la reconnaissance, les carrières… n'ont donné lieu à aucun engagement concret de la part du directeur général. Par contre, les régressions sur les règles de gestion des agents sont bien réelles.

Alors Monsieur le directeur général, plutôt que de belles paroles, l'UNSA DFGiP réclame des actes concrets de votre part. Des actes qui montrent que vous entendez les agents, leur désarroi, leurs angoisses, leur souffrance au travail. Montrez aux agents de la DGFiP que, malgré les oppositions, vous êtes un homme de dialogue. Il en va de l'intérêt de tous.

Le Président de la République dénigre le travail des vérificateurs/trices !!

L'UNSA DGFiP tient à dénoncer les propos tenus par le chef de l'État le 10 octobre 2019 devant un parterre d'entrepreneurs lors du forum BPI France : MACRON :*« Vous pouvez le dire de ma part : quand quelqu'un arrive et pour la première fois vous met la douille, vous dit je vous mets tout de suite les pénalités plein pot, vous pouvez lui dire, j'ai vu le Président de la République, il nous a dit qu'il y a le droit à l'erreur ! S'ils ne sont pas au courant vous m'écrivez ! Et ce sera corrigé ! »*

Monsieur le Président,

ce n'est pas par plaisir que nos collègues vérificateurs/trices mettent la « douille », comme vous dites. Ils appliquent des règles de droit prévues par le Code Général des Impôts. Elles sont destinées à sanctionner un comportement manifestement frauduleux.

Monsieur le Président,

nos collègues vérificateurs/trices ne sont pas les fonctionnaires intransigeants et bornés que vous décrivez. La décision d'appliquer des pénalités pour manquement délibéré ou manœuvres frauduleuses est toujours validée par la hiérarchie. Ils / elles ne font donc pas n'importe quoi. Pour parler plus crûment, comme vous aimez si bien le faire, ça ne leur vient pas comme une envie de pisser !

Monsieur le Président,

par vos propos, vous avez choqué et insulté des agents de l'État qui travaillent sans relâche à la lutte contre la fraude. La mise en œuvre d'un contrôle fiscal n'est pas une chose facile. Nos collègues ont toujours pour objectif que cette opération, normale dans la vie d'une entreprise, se déroule dans un climat apaisé et dans une relation de confiance.

Rassurez-vous Monsieur le Président,

tous les agents de la DGFiP, même ceux qui ne font pas de contrôle fiscal, savent ce qu'est le droit à l'erreur. Par contre il nous semble que vous devriez prendre quelques cours de rattrapage auprès de notre directeur général afin de mieux connaître nos procédures de contrôle fiscal.

Et, si notre directeur général n'est pas disponible, l'UNSA DGFiP est tout disposée à vous les présenter.